

l'acheter. Celui-ci de répondre aussitôt qu'il n'avait que faire d'un pareil papier, et s'il avait eu le malheur de l'acheter quelque fois, il s'en repentait bien et promettait de ne plus retomber dans cette faute. Alors le courrier de Louis-Michel qui se vante d'avoir 700 abonnés à Québec, exhala un soupir, comme un homme ne sachant comment se débarrasser de son fardeau. Si tout le monde dit comme vous, qu'allons-nous devenir; nous le donnons pourtant à bon marché, néanmoins malgré cela les acheteurs se font de plus en plus rares. Nous finirons par le donner pour rien si nous voulons le faire lire. Enfin il faut être de bon compte; Voici une proposition qui va vous sourire; Acceptez l'Observateur, et vous me donnerez chaque semaine un bâton de crème. On ne dit pas si la proposition fut acceptée.

AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

FAITS DIVERS.

GRAND ÉBOULEMENT.—La Gazette de Montréal de samedi contient une longue description d'un éboulement ou pour être plus précis, d'un immense affaissement de terre qui a eu lieu, le 14 du courant, sur la rive droite du Richelieu, à deux ou trois mille du Pont de fer. Le géologue de la province, Sir Wm. Logan qui accompagnait le correspondant de la gazette, donnera probablement bientôt, un récit détaillé et raisonné de cet événement de cataclysme assez rare dans notre Canada. En attendant, voici ce qu'en dit, de son côté, le Courrier de Saint Hyacinthe.

« Une lettre privée qu'on nous communique, nous apprend que le 14 novembre courant un vaste éboulement a eu lieu à Saint Hilaire, sur la rive droite du Richelieu. Vers 9 heures du soir, un bruit sourd semblable à celui du tonnerre se fit entendre et dura près d'une demi-heure. Plus de vingt arpents de terre carrés se sont enfoncés pendant cet espace de temps, à une profondeur de 50 pieds. Environ 90 ar-

pents ont été bouleversés sur les propriétés du Dr. Brousseau, Antoine Authier et Joseph Janotte. Des pyramides de terre bleuâtre s'élevèrent çà et là, à une hauteur variant de 15 à 20 pieds.

« Sur la terre de M. Joseph Janotte, il y avait près de la maison un joli bocage dont plusieurs gros arbres ont été arrachés et transportés au deux tiers de la rivière, tandis que d'autres ont résisté à cette masse de terre quoiqu'un peu penchés.

« Sur celle du Dr. Brousseau, près de trois pièces de terre labourées ont été enfoncées.

« Le cours du Richelieu est presque complètement obstrué par cette masse énorme de terre. Nous n'avons pas d'autres détails, mais tout nous porte à croire que les dommages sont considérables—aucune perte de vie n'en est résultée. La cause de cet accident singulier n'est pas connue.»

Si la mémoire ne nous fait pas défaut, la paroisse de Maskinongé a été, dans le cours de l'année 1840, témoin d'un événement semblable, mais dans des proportions bien autrement vastes, et dont les dégâts ont été considérables. La rivière Maskinongé avait été encombrée, et détournée de son cours naturel, l'affaissement et l'éboulement comme un irrésistible torrent de terre boueuse, entraînant avec eux, bouleversés pélemèles, arbres, bâtiments, animaux et clôtures.—*Minerve.*

ATTENDANT LE BON DIEU.—Nous traduisons d'un journal de la Nouvelle-Orléans le fait touchant qui suit :

« Un monsieur, dont nous omettons le nom, passant un matin de la semaine dernière, dans la rue Claiborne, découvrit un enfant couché, dans l'angle d'une maison. Il lui secoua l'épaule en lui demandant ce qu'il faisait là.—J'attends que le Bon Dieu vienne me chercher, répondit l'enfant.—Que veux-tu dire, mon enfant, ajouta le monsieur, tout ému du ton pathétique de sa réponse, et de l'air de souffrance répandu sur la figure de ce pauvre petit abandonné.

—Le Bon Dieu a emmené ma mère, mon père et mon petit frère chez lui, là haut, dans le ciel, et ma mère m'a dit, lorsqu'elle était malade, que le Bon Dieu aurait soin de moi aussi, quand elle ne serait plus avec moi. Je ne sais plus où aller demeurer, je n'ai plus personne pour me donner ce dont j'ai besoin; je suis venu ici où j'ai déjà attendu bien longtemps, regardant vers le ciel pour voir si le Bon Dieu viendrait prendre soin de moi. Il viendra n'est-ce pas? Maman m'a dit qu'il viendrait, et maman n'a jamais dit de mensonge.—Oui, mon enfant, répondit le monsieur profondément touché, le Bon Dieu m'a envoyé pour avoir soin de toi.—A ces mots, la joie la plus vive éclata sur le visage de l'enfant, et il s'écria: je savais bien que maman n'avait jamais dit de mensonge; mais, vous avez été bien longtemps à venir de chez le Bon Dieu.—

—Ces jours derniers, raconte le *Salut Public* de Lyon, un petit commerçant de notre ville, M. P., accompagné de son chien, venait de recevoir, aux Brottaux, 3,000 fr. en billets de banque qu'il avait placés dans son portefeuille. Avant de prendre la route de son domicile, il s'arrêta devant un café pour boire une cruche de bière avec une personne de sa connaissance. On parla affaires, M. P. chercha des papiers dans sa poche, fouilla dans son portefeuille, puis, quelques instants après, rentra en ville. Arrivé près de chez lui, il porta vivement la main à sa poche; le portefeuille n'y était plus.

On conçoit l'effet produit par cette fatale découverte. M. P. revint sur ses pas, visita les lieux qu'il avait parcourus, questionna les personnes avec lesquelles il s'était trouvé; il ne peut recueillir aucun renseignement, et dut se résigner à entrer sous le coup de ce malheureux événement.

Les traits bouleversés, il apprenait à ses femmes la perte qu'il venait de faire, lorsque cette dernière, en se retournant pour fermer la porte que son mari avait laissée ouverte, aperçut le chien, auquel ils n'avaient pensé ni l'un ni l'autre, assis sur ses pattes de derrière, et tenant à la gueule le portefeuille dont la perte devait mettre le commerçant dans de si graves embarras.

Qui fut fêté en ce moment? ce fut l'intelligent animal. Son maître lui prodigua des caresses, lui promit la nourriture la plus délicate, lui assura qu'il le ferait enbaumer.

—Seulement, il est à craindre, si je ne me m'en mêle pas, disait le lendemain Mme P., en contant cette histoire à une de ses amies, il est à craindre que toutes ces promesses s'en aillent en fumée.... Imaginez-vous qu'après les premières manifestations de sa joie, mon mari a remarqué que le chien qui rapportait ses 3,000 fr. avait quelque peu détérioré la peau de son portefeuille!

Brave chien! Pauvre homme!

—On proposait à un joueur que la fortune venait de favoriser, de servir de second dans un duel. Je gagnai hier, répondit-il, huit cents louis, et je me batterais fort mal; mais allez trouver celui à qui je les ai gagnés, il se battra comme un diable, car il n'a pas le sou.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, franco.

On s'abonne en s'adressant à G. R. Grenier, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET
PRIMEUR.